

Communiqué de presse

Amundi ETF réalise la 3ème meilleure collecte en Europe et capte plus de 10% des flux nets depuis le début de l'année

Paris, 13/03/2017 : Amundi ETF a attiré plus de 2,2 milliards d'euros de flux nets depuis le début de l'année, ce qui représente plus de 10 % de la collecte totale du marché européen, et se positionne comme le 3ème fournisseur d'ETF en Europe en termes de flux¹.

Les flux vers la gamme de produits Amundi ETF se sont portés sur trois thématiques majeures :

- Recherche de rendement obligataire : plus particulièrement la gamme d'ETF sur les obligations à taux variable qui représente une solution de couverture contre une possible remontée des taux d'intérêt américains sans pénaliser le rendement. Cette offre innovante, proposée avec ou sans couverture de change, a déjà atteint plus de 2 milliards d'euros d'actifs sous gestion et a collecté plus de 700 millions d'euros depuis le 1er janvier 2017².

- Actions européennes : malgré l'incertitude politique latente, les investisseurs envisagent de plus en plus une reprise des marchés actions européennes, du fait notamment de signaux macroéconomiques positifs. L'offre compétitive d'ETF d'Amundi sur les actions européennes a attiré plus d'un milliard d'euros en seulement deux mois, ce qui représente plus de 45 % des flux de marché d'ETF européens sur des expositions similaires².

- Actions japonaises : les investisseurs qui souhaitent tirer parti des perspectives positives de l'économie japonaise ont notamment choisi de s'exposer à l'indice JPX-Nikkei 400. Amundi ETF offre l'ETF le moins cher en Europe sur cet indice³, qui a collecté plus de 240 millions d'euros depuis le début de l'année².

Fannie Wurtz, directeur du métier ETF, Indiciel & Smart Beta d'AMUNDI commente : « *Après avoir réalisé un résultat record de plus de 4 milliards d'euros de collecte nette en 2016, Amundi ETF confirme cette tendance positive, en se positionnant maintenant comme le 3ème fournisseur en Europe en termes de flux, depuis le début de l'année. Dans un environnement de marché marqué par des changements rapides et davantage de complexité, les investisseurs choisissent Amundi ETF pour bénéficier d'un choix complet de solutions compétitives et innovantes.* »

¹ Source : Deutsche Bank "European monthly ETF Market Review", février 2017

² Source : Amundi ETF/Bloomberg au 28/02/2017. Flux nets calculés sur la base des données relatifs au marché primaire européen entre le 01/01/2017 et le 28/02/2017. Base de données interne d'Amundi ETF - chaque ETF est alloué sur la base de son exposition sous-jacente.

³ Au 28/02/2017, frais courants à 0,18 %, soit le moins cher du marché européen. Source : Amundi ETF/Bloomberg - comparaison par rapport aux frais courants des ETF répliquant strictement le même indice, sans prise en compte des coûts prélevés par les intermédiaires financiers, directement à la charge de l'investisseur. Les frais courants mentionnés dans le DICI représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent (ou estimés lorsque le fonds n'a pas clôturé ses comptes pour la première fois) et sont susceptibles d'évoluer.

Les produits Amundi ETF sont présents sur les principales bourses européennes, avec des équipes de vente dédiées. Les investisseurs peuvent suivre toute l'actualité d'Amundi ETF sur le site amundiETF.com.

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble des OPC et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel Amundi Asset Management décline toute responsabilité.

Contacts Presse

Amundi ETF

Laura Uger
Tel: +33 1 76 32 33 77
laura.uger@amundi.com

Amundi

Natacha Sharp
Tel: +33 1 76 37 86 05
natacha.sharp@amundi.com

A propos d'Amundi ETF

Pionnier sur le marché européen des ETF, Amundi se classe parmi les 5 premiers fournisseurs d'ETF en Europe* avec plus de 25 milliards d'euros d'actifs sous gestion*. Amundi offre aux investisseurs une large gamme de 100 ETF qui se caractérise par :

- **la qualité des produits**
- **la capacité d'innovation**
- **des prix compétitifs**

Des équipes dédiées sont basées dans 11 pays d'Europe et s'appuient également sur un vaste réseau d'apporteurs de liquidité (plus de 50 teneurs de marché*).

* Source : Amundi ETF/Bloomberg au 31/12/2016.

A propos d'Amundi

Cotée depuis novembre 2015, Amundi est le premier gestionnaire d'actifs européen en termes d'encours*, avec plus de 1000 milliards d'euros sous gestion dans le monde. Avec sept plateformes de gestion dans les principales places financières internationales, Amundi a gagné la confiance de ses clients par la profondeur de sa recherche et son expérience de marché. Amundi est le partenaire de confiance de 100 millions de clients particuliers, de 1000 clients institutionnels et de 1000 distributeurs dans plus de 30 pays, et conçoit des produits et services innovants et performants pour ces types de clientèle, adaptés à leurs besoins et profils de risque spécifiques. Rendez-vous sur amundi.com pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.

Retrouvez-nous sur



*Périmètre Amundi - Données au 31 décembre 2016 - * N°1 en montant total d'actifs sous gestion des sociétés de gestion ayant leur siège social principal situé en Europe continentale - Source IPE "Top 400 Asset managers" publié en juin 2016 sur la base des encours sous gestion à décembre 2015.*

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site, www.amundi.com.

Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.

Informations réputées exactes à **mars 2017**.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion.

Amundi ETF, Indiciel et Smart Beta désigne le pôle d'Amundi AM en charge des Fonds indiciels et ETF.
Amundi Asset Management, au capital de 746 262 615 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris.

Disclaimers des indices

Indice JPX-Nikkei 400

- 1) L'Indice JPX-Nikkei 400 est une œuvre protégée par les droits d'auteur, calculée selon une méthodologie développée et créée de manière indépendante par Japan Exchange Group, Inc. et Tokyo Stock Exchange, Inc. (ci-après collectivement dénommées le « Groupe JPX ») ainsi que Nikkei Inc. (ci-après dénommée « Nikkei »). Le Groupe JPX et Nikkei sont les codétenteurs exclusifs des droits d'auteur et des autres droits de la propriété intellectuelle relatifs à l'Indice JPX-Nikkei 400 lui-même, ainsi qu'à la méthodologie de calcul dudit indice.
- 2) La propriété des marques commerciales et de tout autres droits de la propriété intellectuelle se rapportant aux marques représentant l'Indice JPX-Nikkei 400, appartiennent au Groupe JPX et Nikkei.
- 3) Le Groupe JPX et Nikkei ne sponsorisent, ne soutiennent ne vendent ou ne commercialise aucunement AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF.
Le Groupe JPX et Nikkei - outre l'octroi à AMUNDI de la licence pour l'utilisation de certaines marques commerciales et pour l'utilisation de l'Indice JPX-Nikkei 400, dividendes nets réinvestis, pour AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF - n'ont aucun lien avec AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF. Le contrat de licence conclu entre AMUNDI le Groupe JPX et Nikkei n'accorde aucun droit aux tiers.
- 4) AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF est géré aux risques exclusifs d'AMUNDI, et le Groupe JPX et Nikkei n'assumeront aucune obligation ou responsabilité quant à la gestion et aux transactions de AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF. Le Groupe JPX et Nikkei ne sont pas responsables de l'exactitude et du calcul de AMUNDI ETF JPX-NIKKEI 400 UCITS ETF, ni des données que celui-ci contient.
- 5) Le Groupe JPX et Nikkei n'ont aucune obligation de publier en continu l'Indice JPX-Nikkei 400, et ne seront responsables des erreurs, reports, interruptions, suspensions et cessations de la publication de l'Indice JPX-Nikkei 400.
- 6) Le Groupe JPX et Nikkei auront le droit d'apporter tous changements à l'Indice JPX-Nikkei 400 concernant la sélection des actions composant l'indice et les méthodes de calcul. 6. Le Groupe JPX et Nikkei auront le droit de suspendre ou de cesser la publication de l'Indice JPX-Nikkei 400, sans engager une quelconque responsabilité envers AMUNDI ou tout autre tiers.